le franc parcours de la Seine et de l'Oise, tandis que Jumièges obtenait à grand'peine la franchise de ses bacs, à Mantes. Fécamp acheta au XIIIe siècle, de Jean sans Terre, des franchises commerciales, et constitua une petite commune. Son port était depuis longtemps important pour ses pêches, et renommé pour la salaison et le boucanage du hareng; il passait même pour le port de mer où l'on préparait le mieux ce poisson, et l'on disait *harent de Fesquant*, pour signifier les harengs par excellence. Au XIVe siècle, il ne fournit que deux nefs pour la flotte normande commandée par l'amiral Hugues Quieret, qui fut détruite à l'Ecluse le 24 juin 1340. Occupée par les Anglais pendant la guerre de Cent ans, Fécamp se souleva en même temps que Dieppe et Harfleur, en 1434. Le maréchal de Biron l'enleva aux Ligueurs, en 1594. Le gouverneur de la ville était autrefois nommé par l'abbé de Fécamp, personnage important sur lequel l'archevêque de Rouen n'avait point juridiction. Au moment de sa suppression, l'abbaye de Fécamp avait pour plus de 160,000 livres de revenus. Les bâtiments et les jardins occupaient 13 acres de superficie.

Environs. Au nord de la ville se dresse une falaise de 100 mètres d'altitude, que couronne une chapelle du XIIe siècle, dédiée à *Notre-Dame du Salut*, et fréquentée par un nombre considérable de pèlerins, surtout le 25 mars et le mardi qui suit la fête de la Trinité. Le *phare*, qui se voit à côté de la chapelle, correspond avec les phares d'Ailly et de la Hève; lorsque le temps est parfaitement clair, on aperçoit sa lumière à une distance de 18 milles. C'est également sur cette falaise que s'élevait le fort de Notre-Dame de Bourg-Baudouin, construit en 1589 par Villars, et dont Bois-Rosé s'empara par un des plus audacieux coups de main relatés dans l'histoire. « Une nuit, dit M. Charles Richard (*Villes de France*), profitant des courts instants où les flots s'éloignent de la falaise, Bois-Rosé fit gravir par cinquante braves dévoués une échelle de corde que deux soldats de la garnison, qu'il avait gagnés, avaient suspendue sur l'abîme. Les assaillants montent, et lui-même marche derrière eux pour leur ôter tout espoir de retraite. Cependant le sergent qui est à la tête hésite et s'arrête, saisi de vertige. Bois-Rosé s'élance, escalade les cinquante hommes qui sont devant lui, arrive au sergent, et, le poignard sur la gorge, l'oblige à continuer sa périlleuse ascension. Enfin ils arrivent et surprennent la garnison. » Cette falaise, que les vagues ont creusée en beaucoup d'endroits, offre des grottes ou des excavations ornées de figures fantastiques. Les principales curiosités naturelles sont le *Trou-au-Chien*, espèce de caverne creusée par les flots, et dont la lourde voûte repose sur des piliers massifs; la *Porte-au-Roi*, sorte de nef; la *Porte-à-la-Reine*, arcade élevée, et la *Valleuse de Senneville*.

— Bibliogr. *Guide du voyageur à l'abbaye, dans la ville et sur le territoire de Fécamp*, par B. Germain (Fécamp, 1836, in-12); *Esquisses historiques sur Fécamp*, par César Marette (Rouen, 1839, in-18); *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, par Leroux de Lincy (Rouen, 1840, in-8°); *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, par Léon Fallue (Rouen, 1841, in-8°); *Causeries sur Fécamp, Yport..., et autres lieux...* le tout colligé et transcrit par un nommé Joachim Michel (Fécamp, 1857, in-32); *Recherches historiques sur Fécamp et sur quelques-uns des anciens châteaux et seigneurs du pays de Caux*, par Mme E. de Busserolle (Fécamp, 1859, in-16); *Guide indicateur pour l'étranger aux bains de Fécamp*, par Ch. Hue (Fécamp, 1861, in-32); les *Inondations, pèlerinage à Fécamp, Yport, etc., après l'inondation du 24 septembre* 1842, par M. l'abbé Cochet, pièces de vers par MM. Beuzeville et Th. Lebreton (Rouen, 1842, in-8°); *Histoire du précieux sang de Notre-Seigneur J.-C., conservé en l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp, et Introduction de la réforme de Saint-Maur dans l'abbaye de Fécamp*, extraites de manuscrits publiés par M. André Potier, dans le tome II de sa *Revue rétrospective normande* (Rouen, 1838, in-8°).

Fécamp (CHRONIQUE DE L'ABBAYE DE). Cette chronique fait partie de la grande collection de manuscrits trouvés dans les couvents. On ne sait rien de son auteur. Il est désigné sous le nom de Pierre, moine de Fécamp. Vossius dit, dans son *Histoire latine* (p. 715), qu'une chronique beaucoup plus longue et plus complète fut composée par un moine du même monastère, du nom de Robert. Il paraît certain que les deux ouvrages sont complétement distincts l'un de l'autre. La *Chronique de l'abbaye de Fécamp* est une histoire universelle, dans laquelle viennent de temps en temps se confondre des souvenirs sur l'histoire particulière de l'abbaye bénédictine de Fécamp. Cent cinq faits y sont indiqués, comme dans une table chronologique, avec quelques développements. Le premier est de l'an 415 après J.-C., et le dernier de l'an 1246. Labbe a publié, dans sa *Nouvelle bibliothèque des manuscrits*, un fragment de cette chronique, avec ce titre : *Chronicon Fiscanense ab anno Christi primo ad* 1220, *cum appendice Brennacensi ad* 1246, *ex veteribus membranis quæ penes me sunt.* La chronique, en effet, ne remonte pas au delà de Jésus-Christ, puisque les temps qui précèdent notre ère n'y sont indiqués que par les mots suivants : « Les années depuis Adam, le premier homme, jusqu'au roi Ninus, quand Abraham naquit, sont au nombre de 3084, selon tous les historiographes. Depuis Ninus ou depuis Abraham jusqu'à César-Auguste, ou jusqu'à la naissance du Christ, qui arriva quand ce prince eut fait la paix avec les Parthes, et que la paix régnait partout sur terre, il y a 2015 ans, durant lesquels les écrivains placent tout ce qui regarde l'invention des arts et des histoires. Ce fut l'an 752 de Rome, que Notre-Dame la bienheureuse Vierge enfanta Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'an 42 d'Octave-César. » Labbe ne semble pas faire grand cas de cette chronique, « dont, dit-il, quelques dates chronologiques présentent des anachronismes de dix et de vingt ans, et quelquefois plus. » Elle est cependant intéressante, non-seulement en ce qui concerne l'histoire de l'abbaye de Fécamp, mais aussi l'histoire de Normandie; pour cette dernière, toutefois, on trouve plus de détails dans la *Chronique de Rouen.*

FÉCAMPOIS, OISE s. et adj. (fé-kan-poi, oi-ze). Géogr. Habitant de Fécamp; qui a rapport à cette ville ou à ses habitants : *Les* FÉCAMPOIS. *La population* FÉCAMPOISE.

FÈCES s. f. pl. (fè-se — lat. *fæx*, *fæcis*, lie). Chim. Sédiment qu'on trouve au fond d'un liquide trouble, après l'avoir laissé reposer, ou qui se dépose dans une liqueur qui vient de fermenter.

— Physiol. Excréments solides de l'homme : *Les* FECES *normales sont consistantes, sans dureté, gluantes à la surface.* (Raspail.)

FÉCHELLE s. f. (fé-chè-le — du lat. *fiscella*, corbeille d'osier). Art culin. Petite claie d'osier sur laquelle on fait égoutter certaines préparations.

FECHN, ville de l'Egypte moderne, ch.-l. de prov., dans la moyenne Egypte, à 17 kilom. S.-O. de Benisouef, sur la rive occidentale du Nil. Cette ville moderne est sans monuments ni antiquités; mais, vis-à-vis, sur l'autre rive, sont les restes d'une ville antique, où M. Brugsch a trouvé des inscriptions de Thoutmosis III (XVIIIe dynastie). Dans une de ces inscriptions, on retrouve le nom égyptien de la ville, Isemcheb, dont la trace s'est conservée dans le nom de Hhébé, que garde le village voisin. On voit encore sur la rive du fleuve les restes d'un quai en pierre.

FECHNER (Gustave-Théodore), littérateur, philosophe, poëte, physicien et chimiste allemand, né le 19 avril 1801, dans un petit village situé près de Muskau, où son père était pasteur, dans la Silésie prussienne. Après de brillantes études, commencées au gymnase de Sorau et terminées à celui de Dresde, il alla étudier la médecine à Leipzig, s'appliquant surtout aux sciences accessoires, la physique et la chimie, d'où il s'efforça de tirer des ressources nouvelles pour la thérapeutique. En 1834, il fut nommé à la chaire de physique de l'université de Leipzig; mais sa santé le força d'abandonner un poste qui imposait la pratique de nombreuses manipulations et expériences, et il obtint alors, dans la même ville, la chaire de philosophie naturelle et d'anthropologie.

Fechner n'a fait aucune découverte importante; mais il s'est rendu célèbre dans son pays, et il se recommande à notre sympathie par les heureux efforts qu'il a tentés pour répandre parmi ses compatriotes les méthodes et les livres de l'enseignement français. C'est dans ce but qu'il a traduit et annoté en allemand le *Traité de physique* de Biot et la *Chimie* de Thenard.

Voici la liste de ses principaux ouvrages, dont quelques-uns se ressentent des idées cosmogoniques de notre Fourier. Tous ont paru à Leipzig. *Preuves que la lune est composée d'iodine* (1821); *Panégyrique des sciences médicales et naturelles de notre époque* (1822); *Stapelia mixta* (1824); *Anatomie comparée des anges* (1825); *Moyens de se préserver du choléra* (1831); *Recherches sur la pile galvanique* (1831); *Répertoire de physique expérimentale* (1832); *Répertoire des nouvelles découvertes dans la chimie inorganique* (1833); *Répertoire des nouvelles découvertes dans la chimie organique* (1834); *Opuscule sur la vie après la mort* (1836); *Poésies* (1842); *Du bien suprême* (1846); *Quatre paradoxes* (1846); *Nanna*, ou la *Vie spirituelle des plantes* (1848); le *Livre d'énigmes* (1850); *Zend-Avesta*, ou *Des choses de l'autre monde* (1851); *Doctrine alchimiste des physiciens et des chimistes* (1855); *Schleiden et la lune* (1856); *Sur la question des âmes* (1861); les *Trois motifs et fondements de la foi* (1863); *Doctrine physique et philosophique des atomes* (1864, 2e édit.), etc. Dans son ouvrage intitulé *Eléments de psycho-physique*, la doctrine des rapports entre l'âme et le corps se trouve pour la première fois traitée d'après une base exacte et non-seulement d'une manière indépendante, mais encore sous un nom nouveau, créé par Fechner et universellement adopté aujourd'hui en philosophie. On doit encore à Fechner un grand nombre de mémoires et d'articles scientifiques, qui ont paru dans les *Annales de Poggendorf* et dans le *Journal central de pharmacie.*

FECHO-DOS-MORROS (c'est-à-dire *Verrou des Rochers*), longue file de rochers escarpés qui s'élèvent des deux côtés du Paraguay, au S. de la logoa (lagune) *dos Xarays*, province de Matto-Grosso, dans l'empire du Brésil. Ces rochers forment comme la porte du Paraguay supérieur et empêchent les débordements du fleuve, qui depuis cet endroit se trouve refoulé dans son lit.

FECHT, petite rivière de France (Haut-Rhin). Elle se forme dans le canton de Munster, près de Metzeral, de deux ruisseaux descendus des Vosges; reçoit le Kleinthal à Munster, arrose Turkheim et Ingersheim, envoie vers l'E. un bras appelé Logelbach, qui traverse Colmar et se perd dans la Lauch, reçoit la Weiss et le Strengbach, et se perd dans l'Ill, près de Guemar, après un cours de 50 kilom. du S.-O. vers le N.-E.

FECHT (Jean), théologien allemand, né à Saltzbourg en 1636, mort à Rostock en 1716. Il fit ses études à Strasbourg, visita les plus célèbres universités de l'Allemagne et fut reçu licencié en théologie à Giessen, en 1666. La même année, il devint pasteur de Langendenzlingen. Nommé, en 1668, prédicateur de la cour à Dourlach, puis professeur de théologie au gymnase de cette ville, il reçut enfin le titre de surintendant. La guerre l'ayant obligé à s'éloigner de Dourlach, il se réfugia à Rostock, où il professa la théologie et où il mourut. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Disquisitio de judaica ecclesia, etc.* (Strasbourg, 1670, in-4°); *Noctes christianæ* (Dourlach, 1677; Leipzig, 1706); *De origine et superstitione missarum in honorem sanctorum celebratarum* (Rostock, 1707, in-4°); *Compendium universæ theologiæ asceticæ et polemicæ* (Leipzig, 1744); *Notice de la religion des Grecs modernes* (Rostock, 1717, in-8°).

FECHTER (Charles-Albert), acteur français, né à Londres le 23 octobre 1823, de parents français. Il vint de bonne heure à Paris et se destina d'abord à la sculpture. En même temps, et sans études préparatoires, il s'essaya sur la petite scène du Théâtre-Molière, dans le *Mari de la veuve*, et fut remarqué de Saint-Aulaire, qui lui facilita les premiers pas dans la carrière dramatique. Grâce à cet appui, il entra au Conservatoire, sans toutefois négliger la sculpture. Il allait partir avec une troupe qui devait parcourir l'Italie, lorsqu'il obtint de débuter à la Comédie-Française. Sa première apparition rue de Richelieu eut lieu en mai 1845, dans *Un ménage parisien.* Pendant dix-huit mois, il joua des bouts de rôles dans les représentations de Rachel. Fatigué bientôt de la position infime qui lui était faite, il regagna de nouveau son atelier et attendit, l'ébauchoir à la main, une occasion qui ne tarda pas à se présenter. L'année 1846 lui apporta un engagement pour la Prusse. Des succès sérieux attendaient le jeune artiste au théâtre de Berlin. C'est à ce théâtre que M. Fechter connut une actrice d'un mérite éprouvé, Mlle Eléonore Rabut, qu'il épousa à son retour à Paris, en 1847, et qui, depuis, a quitté la scène. Après un court séjour au Vaudeville, où il paraissait pour la première fois, il alla passer trois mois en représentations à Londres et revint au théâtre de l'Ambigu-Comique créer, en 1848, la *Famille Thureau*, joua ensuite *Oscar XXVIII*, ou la *Révolte de Crétinbach*, aux Variétés, puis entra au Théâtre-Historique, où il débuta par le rôle de Yacoub dans *Charles VII chez ses grands vassaux*, et créa successivement l'*Argent*, *Catilina*, les *Mystères de Londres.* Revenu à l'Ambigu, il y remplit sept rôles importants dans le *Pardon de Bretagne*, *Mauvais cœur*, les *Trois étages*, *Louis XVI*, les *Quatre fils Aymon*, la *Jeunesse dorée*, *Notre-Dame de Paris.* Après quoi le Théâtre-Historique le revit encore dans deux ouvrages qui furent deux triomphes : *Pauline* et les *Frères corses.* En 1850, de brillantes propositions l'attachèrent momentanément à la Porte-Saint-Martin, où il joua le *Lion et le Moucheron*, *Claudie*, le *Vol à la duchesse* et le *Diable.* Le Vaudeville qui, autrefois, n'avait pas su le garder, fit tout alors pour le reconquérir. Il y fit sa rentrée dans le *Coucher d'une étoile*, *Hortense de Cerny*, et créa avec beaucoup de succès, entre autres rôles, ceux de Duval, dans la *Dame aux camélias* (1852), et de Philias et de Raphaël dans les *Filles de marbre* (mai 1853). Il retourna ensuite à la Porte-Saint-Martin, joua dans le *Fils de la nuit* et dans la *Belle Gabrielle.* Une chute qu'il fit dans cette dernière pièce faillit lui coûter la vie. Après une nouvelle apparition au Vaudeville, il fut, de mars 1857 à la fin de 1858, attaché en qualité de directeur-adjoint au théâtre de l'Odéon, où il se montra dans quelques pièces de l'ancien répertoire, notamment dans *Tartufe*, reprit le rôle de Georges de l'*Honneur et l'argent*, et créa le marquis de Castel-Gontier du *Rocher de Sisyphe* et Hugues de la *Jeunesse.* Quittant la France, M. Fechter, qui parle avec la même facilité le français et l'anglais, est retourné à Londres. Après avoir fait partie de la troupe française au théâtre de Saint-James et s'être fait vivement applaudir dans notre langue, il a pris la direction d'une scène anglaise, le Lyceum, et a entrepris avec beaucoup de bonheur de jouer dans la langue de Shakspeare. Nos voisins d'outre-mer l'ont souvent acclamé à côté de Mlle Stella Collas, comme lui transfuge de nos théâtres, dans diverses pièces de leur grand tragique. Ayant fait de mauvaises affaires, il vendit, en 1868, le matériel de son théâtre.

Lorsque Charles Dickens vint faire jouer l'*Abîme* au Vaudeville, à Paris, ce fut Fechter qui dirigea les répétitions de ce drame, dont la vogue fut médiocre (1869). Depuis cette époque, cet excellent comédien est retourné en Angleterre.

M. Fechter se distingue par le naturel et le bon goût de son jeu. Il possède au plus haut degré la distinction de l'homme du monde. Doué d'une intelligence dramatique et d'une finesse peu ordinaires, il joint à ces qualités, que le travail seul a pu perfectionner, des avantages qu'il tient de la nature. Peu de comédiens ont montré à la scène autant de grâce et de distinction; il est un de ceux qui, s'écartant de l'ancienne école, ont atteint la vérité dramatique dans ce qu'elle a de plus saisissant.

FECHTER (Eléonore RABUT, dame), tragédienne française, femme du précédent, née à Bordeaux le 24 avril 1819. Elle était fille de parents attachés à l'illustre maison de Condé. Elle fut placée au couvent et eut à vaincre les idées religieuses et le préjugé si défavorable aux comédiens dont sa famille était imbue. Admise, quoique enfant, dans l'intimité du duc de Bourbon, le dernier des Condé se plaisait à ses espiègleries, à sa mutinerie, et lorsque, en sa présence, le père Rabut, vieux soldat de l'Empire, la grondait sous prétexte qu'elle voulait *jouer aux belles dames :* « Ne grondez pas trop, disait le prince, attendez qu'elle ait dix ans, et, une bonne pension aidant, nous dompterons cette petite rieuse. » Malheureusement, il mourut en 1830, et la famille Rabut perdit à la fois un protecteur et un emploi dont elle vivait. En 1833, la jeune Eléonore entra dans une maison de commerce; cependant les travaux auxquels elle se livrait ne purent étouffer sa vocation. Un jour, après avoir bien tourmenté sa mère pour qu'elle la conduisît au spectacle, celle-ci y consentit; elles allèrent à la Comédie-Française, et, dès ce moment, Eléonore voulut être comédienne. Le lendemain, en travaillant, elle répétait tout bas ce qu'elle avait entendu la veille. Elle acheta des pièces de théâtre et passa ses nuits à étudier les rôles d'Elmire, de *Tartufe;* de Junie, de *Britannicus*, etc. M. Rabut voyait avec peine cette inclination de sa fille pour la carrière du théâtre, mais il finit par céder. Eléonore Rabut écrivit à Mlle Duchesnois pour solliciter ses leçons; la célèbre tragédienne déféra à ses désirs et lui fit répéter divers rôles, puis elle gronda amicalement Mme Rabut d'avoir cherché à comprimer d'aussi heureuses dispositions. Après avoir reçu les conseils de Saint-Aulaire, sociétaire de notre première scène, Mlle Rabut débuta avec succès à la Comédie-Française, le 3 juin 1835, par le rôle d'Hermione, dans *Andromaque.* Les personnages d'Eryphile et de Palmire furent ensuite interprétés par la nouvelle venue de manière à faire concevoir les plus hautes espérances. Elle n'eut que le tort de trop réussir aux yeux de ses chefs d'emploi. « Si la jeune artiste rencontra des envieux, remarque un journaliste contemporain, elle trouva aussi des amis véritables. Michelot et Mme Menjaud, par d'utiles et fréquentes leçons, la mirent à même d'accepter, le 20 mai 1836, une offre du théâtre impérial de Saint-Pétersbourg; elle partit pour cette capitale avec un engagement de 10,000 roubles. Cette détermination ne fut prise que sur le refus formel de la Comédie-Française de la faire débuter comme pensionnaire dans la comédie. La jeune transfuge débuta au théâtre Mikaelski, où de nouveaux succès l'attendaient. Elle fit sensation dans les rôles de *Valérie;* d'Hortense, de l'*Ecole des vieillards*, etc. Sur la nouvelle que son père était tombé malade, Mlle Rabut quitta la brillante position qu'elle occupait en Russie pour revenir en France (14 août 1837). Le 11 novembre suivant, elle entra à la Gaîté aux appointements de 9,000 fr. Là, elle justifia le dicton : « Il n'y a pas de rôles mal écrits pour un véritable artiste. » Applaudie le premier soir sous les traits de Marie, dans *Pauvre mère*, elle joua ensuite avec une entraînante vérité Marie Stuart, de *David Rizzio*, et Nelly, de la *Fille du tapissier.* La presse appela de nouveau l'attention sur Mlle Rabut; on s'étonna, avec raison, qu'un aussi beau talent fût relégué sur une scène aussi exiguë. Un ami de Casimir Delavigne offrit à l'artiste une lettre de recommandation pour le poëte; elle répéta devant lui, avec verve, élan et sensibilité, le rôle d'Elisabeth, des *Enfants d'Edouard*, et, peu de temps après (1838), elle débutait dans cette pièce à la Comédie-Française. Applaudie à côté de Mlle Mars, avec qui elle joua Eliante, du *Misanthrope;* Armande, des *Femmes savantes;* Caroline, de *Valérie*, elle le fut également à côté de Rachel, dans Atalide, de *Bajazet;* Arsinoé, de *Nicomède*, etc. Elle jouait avec talent le rôle de Chimène, du *Cid.* « Mlle Rabut est jeune et jolie, a dit un contemporain. Dans le genre sérieux, sa physionomie est grave et noble, son maintien majestueux; dans le genre léger, sa figure exprime tour à tour la candeur ou la finesse. Sa diction est pure, son jeu est sage; enfin, on s'aperçoit facilement qu'elle est de la bonne école. » La manière dont elle créa Marie, de *Richard Savage*, et Faustine, de *Latréaumont*, fit dire à Rachel que M. Sainte-

Beuve complimentait : « Aujourd'hui, vous êtes venu pour me voir; il faut venir jeudi pour Mlle Rabut. » La seconde place ne convenant pas à cette artiste, elle alla à Bruxelles où elle obtint de vrais triomphes, et le succès la suivit sur plusieurs autres scènes de premier ordre.

FÉCIAL, ALE adj. (fé-si-al, a-le — lat. *fecialis*, même sens). Antiq. rom. Qui appartient aux féciaux, qui les concerne : *Le droit* FECIAL *fut réglé par Ancus Martius.* (Complém. de l'Acad.)

— s. m. Prêtre ou héraut, dont la principale fonction était d'intervenir dans les déclarations de guerre ou les traités de paix, et de consacrer ces actes par des cérémonies religieuses : *Lorsqu'il s'agit de déclarer la guerre à Philippe et à Antiochus, on consulta les* FÉCIAUX *pour savoir s'il fallait la leur dénoncer à eux-mêmes en personne, ou s'il suffirait de le faire à la première place de leur obéissance.* (Rollin.)

— **Encycl.** Les *féciaux* étaient des prêtres romains, espèces de hérauts d'armes, qui avaient pour fonction d'annoncer la paix, la guerre et les trêves, de s'opposer à ce que les Romains fissent une guerre injuste, d'aller en mission chez les peuples dont Rome croyait avoir à se plaindre, de poursuivre la réparation des insultes faites aux ambassadeurs, d'examiner les traités et de les déclarer nuls, s'ils ne les trouvaient pas conformes aux lois; les *féciaux* étaient, en résumé, les représentants du droit international, à cette époque de luttes violentes et de guerres injustes. En mission, ils portaient une baguette, un caducée, comme emblème de la paix, et un javelot, comme emblème de la guerre.

Longtemps les Romains ne connurent d'autre droit des gens que leur intérêt propre, et, dans le principe, l'institution des *féciaux* n'avait d'autre but que de donner un caractère religieux à leurs agressions contre les peuples étrangers. Le collége fécial se composait de vingt membres, tous patriciens à l'origine. Leur établissement à Rome est d'une date incertaine. Denys d'Halicarnasse pense qu'ils furent créés par Numa Pompilius; d'autres auteurs, et notamment Cicéron, prétendent que ce fut Tullus Hostilius qui les institua. Enfin Tite-Live croit qu'ils furent établis par Ancus Martius, qui aurait emprunté cette institution aux Falisques, peuple dont la réputation de bonne foi était reconnue dans le Latium, si l'on en juge par un de leurs noms : *Æqui*, *Æquicolæ.* M. Ampère, dans son savant ouvrage : l'*Histoire romaine à Rome*, croit que les *féciaux*, prêtres de Fides, la bonne foi, déesse sabine, étaient eux-mêmes d'institution sabine. L'herbe pure qu'ils portaient avec eux, dit-il, et qui les rendait inviolables, devait être cueillie sur le Capitole où avait habité Tatius, qui avait régné à Rome en même temps que Romulus après l'enlèvement des Sabines. Les *féciaux*, du reste, existaient chez d'autres peuples appartenant à la même race, tels que les Samnites; c'était une coutume générale chez les nations sabelliques et que probablement elles avaient reçue des Pélasges. Quand on douterait que leur renom de religieuse moralité fût complétement mérité, il faudrait admettre que ce renom devait reposer sur quelque chose. Une institution qui fut un hommage à un droit quelconque ne pouvait venir du Palatin, où une population sans lois, mêlée à des aventuriers, restait étrangère à toute tradition de droit international; cette tradition peut avoir existé chez une nation plus civilisée, dès longtemps en rapport et en contact avec l'Etrurie, plus civilisée encore. Les Romains la conservèrent, parce que le *fécial* personnifiait en lui ce sentiment du droit emprunté aux Sabins, sentiment que les Romains portaient d'ailleurs dans leurs guerres les plus iniques, puisqu'il leur sembla toujours juste de conquérir le monde.

Les *féciaux* ne se rendaient à leur poste que par commissions de quatre membres, présidées par l'un d'entre eux, qui prenait le titre de *pater patratus*, sénateur accompli. Ils partaient couronnés de verveine et armés du caillou sacré qui leur servait à frapper la victime, dans le sacrifice préliminaire. Quand il s'agissait de déclarer la guerre, le *pater patratus*, après avoir attesté les dieux et accompli diverses cérémonies consacrées, sur la frontière du pays romain, lançait une javeline teinte de sang sur le territoire ennemi en prononçant la phrase sacramentelle : « Moi et le peuple romain dénonçons et faisons la guerre à cette nation et aux hommes de cette nation. » Sous Ancus Martius, qui écrivit un code *fécial*, le cérémonial était ainsi réglé : le *fécial* s'avançait la tête voilée aux confins du territoire ennemi, et il s'écriait : « Entends-moi, Jupiter; entendez-moi, confins, et que le droit m'entende! » Ensuite, franchissant la frontière, il adressait les mêmes paroles au premier homme qu'il rencontrait, puis il les répétait à la porte et dans le forum de la ville menacée. Si, au bout de trente-trois jours, la satisfaction qu'il réclamait n'était pas accordée, le *fécial* revenait après avoir invoqué Jupiter, le dieu commun, Junon et Quirinus, divinités sabines; il annonçait que les vieillards du pays allaient en délibérer. Le Sénat s'assemblait et chacun, interrogé à son tour, ayant répondu que la guerre était juste et pure, le *fécial* retournait une troisième fois à la frontière de l'ennemi, tenant une lance, dont l'extrémité avait été brûlée et plongée dans le sang; après avoir attesté de nouveau les dieux de la justice de sa réclamation, il déclarait la guerre en jetant cette lance sur la frontière. Cet usage subsista à Rome jusque sous les empereurs; mais la république romaine avait pris une telle extension, que l'antique cérémonial devint presque impraticable; aussi le modifia-t-on de la manière suivante. Près du cirque Flaminien, dans le champ de Mars, et près du temple de Bellone, était une petite colonne qu'on appelait la *Colonne de la guerre.* Le *fécial* s'avançait vers cette colonne qui figurait la borne du territoire ennemi et le *terme* de l'Etat romain, et de là, se tournant du côté de la contrée à laquelle on déclarait la guerre, jetait une lance ensanglantée.

L'habitation des *féciaux* était probablement, comme celle des flamines, dans les prés Flaminiens, près du temple de Bellone et du temple de la Guerre; c'était dans cette partie de la ville que se trouvaient les terres des différents corps sacerdotaux des Romains. L'institution des flamines se perpétua longtemps sous les empereurs et ne fut abolie que lorsque les chrétiens eurent définitivement triomphé du paganisme. Antony Rech a inséré dans son *Dictionnaire des antiquités romaines*, traduit en français par M. Chéruel, le fac-simile d'une pierre antique gravée qui représente un *fécial* près de partir pour une mission de guerre, et la *Columna bellica*, sur laquelle on voit une statue de Minerve lançant un javelot.

FECKENHAM, ville d'Angleterre, comté de Worcester, à 11 kilom. E. de Droitwich; 3,187 hab. Importante fabrication d'aiguilles.

FECKENHAM (DE), prêtre et écrivain anglais. V. HOWMAN.

FÉCOND, ONDE adj. (fé-kon, on-de — lat. *fœcundus*, *fœ* pour *fove*, exactement le sanscrit *bhava*, existence; *fœcundus* se rapporte au causatif *bhavâyâmi*, de la racine sanscrite *bhâ*, croître, être, exister; grec *phuô*, produire; gothique *baua*, lithuanien *buwau*, gaélique *bha.* La terminaison *cund* est, comme *bund*, un gérondif présent. Elle vient de la racine *car*, faire. On la retrouve dans *iracundus*, *verecundus*, *rubicundus*, *fœcundus*, etc.). Apte à la reproduction de l'espèce, en parlant de la femme et des femelles des animaux : *La même cause qui rend les mères* FÉCONDES *pour produire les rend aussi tendres pour aimer.* (Boss.) *Les bonnes fermières donnent la préférence aux poules noires comme étant plus* FÉCONDES *que les blanches.* (Buff.) *Les négresses sont fort* FÉCONDES. (Buff.)

— Par anal. Productif : *Sol* FÉCOND. *Plante* FÉCONDE. *Dieu a rendu la terre assez* FÉCONDE *pour fournir abondamment aux besoins de tous.* (Lamenn.) *Ce qui fait la terre* FÉCONDE, *ce n'est pas la semence, c'est la culture.* (Mme E. de Gir.)

— Par ext. Qui rend fertile : *Une pluie* FÉCONDE. *La chaleur est* FÉCONDE; *seule elle fait germer, fleurir, fructifier.* (Le P. Félix.)

— Fig. Qui produit beaucoup, abondant en résultats, en effets, en développements : *Une œuvre* FÉCONDE. *Un sujet* FÉCOND. *Un esprit* FÉCOND. *Une imagination* FÉCONDE. *Un écrivain* FÉCOND. *La haine de l'homme est plus* FÉCONDE *en miracles que son amour.* (De Custine.) *L'ennui est* FÉCOND *en mauvais conseils.* (J. Janin.)

L'imposture est *féconde* en discours séduisants
RACINE.

Une heure quelquefois comme un siècle est *féconde.*
C. DELAVIGNE.

— **Syn. Fécond, fertile.** Ce qui est *fécond* renferme en soi la vertu, la puissance de produire; les femelles des animaux sont *fécondes*, une terre *féconde* est telle par sa nature même, et elle serait telle lors même que, par défaut de culture, elle ne produirait que des plantes inutiles. Ce qui est *fertile* produit réellement et produit beaucoup : avec des soins on rend *fertiles* les terrains qui, par eux-mêmes, n'ont pas une grande vertu productrice; il y a même des choses que l'on qualifie de *fertiles*, parce qu'elles sont simplement abondantes, comme les moissons, et c'est une preuve de plus que la fertilité se rapporte à l'effet, tandis que *fécond* fait toujours penser à la cause génératrice.

— **Antonymes.** Aride, improducteur, improductif, infécond, infertile, infructueux, ingrat, stérile. — Bréhaigne, improlifique, impuissant.

FÉCONDANCE s. f. (fé-kon-dan-se — rad. *féconder*). Aptitude à féconder, vertu fécondante : *Pour la reproduction des espèces, la nature a donné aux femelles la fécondité, aux mâles la* FÉCONDANCE. (F. Cuv.)

FÉCONDANT, ANTE adj. (fé-kon-dan, an-te — rad. *féconder*). Qui féconde ou fertilise, qui donne ou développe les germes reproducteurs : *La liqueur* FÉCONDANTE *du mâle. La poussière* FÉCONDANTE *des fleurs. Le plus* FÉCONDANT *et le plus efficace des engrais, c'est l'engrais humain.* (V. Hugo.)

FÉCONDATION s. f. (fé-kon-da-si-on — rad. *féconder*). Action de féconder les animaux ou les plantes; résultat de cette action : *La* FÉCONDATION *des fleurs s'opère par l'introduction du pollen dans le pistil et de là dans l'ovaire. Le concours du coq est nécessaire pour la* FÉCONDATION *des œufs.* (Buff.) *Les circonstances dans lesquelles la* FÉCONDATION *s'opère le mieux, sont une température un peu chaude et un peu de pluie.* (Matth. de Dombasle.)

— Agric. *Fécondation artificielle*, Opération qui consiste à transporter sur les arbres à fleurs femelles la poussière fécondante recueillie sur les fleurs mâles : *Les Arabes pratiquent la* FÉCONDATION ARTIFICIELLE *sur les dattiers.*

— **Encycl.** Physiol. La *fécondation*, dit Béclard, est l'acte le plus mystérieux de la génération. Elle consiste dans la rencontre de l'ovule et du sperme; mais nous ignorons absolument comment l'ovule puise, dans son contact avec le sperme, le pouvoir de se développer ensuite, soit en dehors du corps de la femelle, aux dépens des matériaux de nutrition entraînés avec lui (ovipares), soit dans l'intérieur même de la cavité utérine (vivipares, en empruntant aux organes sur lesquels il se fixe les éléments de ces tissus. Ce que nous savons, ce que l'expérience nous apprend, ajoute le même auteur, c'est que la *fécondation* n'est possible qu'autant que le sperme entre en contact matériel avec l'ovule; il faut encore que le sperme se trouve dans ses conditions de composition normale. On croyait autrefois que la fécondation s'opérait dès que la semence mâle avait pénétré dans les organes femelles, par l'absorption dans toute l'économie d'une vapeur spermatique qu'on désignait sous le nom d'*aura seminalis.* Le microscope a démontré aujourd'hui l'erreur de cette hypothèse. On a établi d'une manière irrécusable la nécessité du contact de la semence mâle avec l'ovule, en fécondant d'une manière artificielle les œufs des reptiles et des poissons. Si l'on place, en effet, aussitôt après la ponte, des œufs de grenouille, par exemple, dans deux vases différents remplis d'eau, et qu'on ne mette que dans un la liqueur du mâle, on ne verra les œufs éclore que dans celui-ci. Pour que la *fécondation* ait lieu, il faut que le sperme contienne des spermatozoïdes, et que ceux-ci soient doués de mobilité. Il faut aussi que l'œuf de la femelle soit intact; après un certain temps, il peut être altéré, et la *fécondation* est alors impossible. Cependant l'altération de l'ovule, chez la femme, s'opère très-lentement, ce qui permet la *fécondation* plusieurs jours après qu'il s'est détaché de l'ovaire. Les espèces aquatiques pondent, en général, une grande quantité d'œufs, parce que la plupart de ceux-ci avortent, n'étant pas assez tôt fécondés par le mâle; l'action endosmotique de l'eau, la rapidité des courants, sont des causes fréquentes de destruction. Il n'en est pas ainsi pour les mammifères. Le mode d'action des spermatozoïdes n'est pas encore bien déterminé. On sait seulement que, dès que le sperme a pénétré par l'éjaculation dans le vagin ou dans l'utérus, ces animalcules se dirigent vers les trompes par une ascension progressive due aux contractions péristaltiques des organes femelles. Leur marche ascendante est très-lente. Coste évalue à quinze ou trente minutes le temps qu'il leur faut pour arriver à la partie supérieure du col utérin, et à huit ou douze heures le temps qu'ils mettent pour atteindre les ovaires. D'après les expériences de Spallanzani, la quantité de sperme nécessaire à la *fécondation* est extrêmement petite. Cet auteur l'évalue à moins d'un millionnième de grain. Dès que les spermatozoïdes arrivent à la rencontre de l'ovule, ils se mettent en contact, y adhèrent d'abord intimement, puis pénètrent la membrane vitelline, arrivent jusque sur le vitellus et là ils se dissolvent, de manière à s'unir matériellement, molécule à molécule avec la substance femelle. De ce mélange résulte l'unité individuelle procédant également de la substance du mâle et de la substance de la femelle. Ce n'est point un spermatozoïde qui va se développer aux dépens des principes contenus dans l'ovule, et ce n'est pas non plus l'ovule qui va se développer à l'exclusion du spermatozoïde : c'est l'ensemble, le mélange de l'un et de l'autre. Le nouvel être tient autant du père que de la mère. Il faut observer qu'au lieu d'un seul spermatozoïde, il y en a quelquefois un grand nombre qui pénètrent dans l'ovule. Le siége où s'opère le plus fréquemment la *fécondation* est l'ovaire même; cependant elle a lieu aussi dans les trompes, mais seulement à leur partie supérieure. « Comme, dit Béclard, il faut aux spermatozoïdes un temps assez long pour parvenir jusqu'à l'ovule, et que, d'autre part, ils peuvent rester intacts dans les organes femelles, c'est-à-dire y conserver leurs mouvements et leurs propriétés fécondantes pendant plusieurs jours, on conçoit que la fécondation puisse s'opérer alors même que l'ovule est encore dans l'ovaire au moment précis où l'accouplement a lieu. On conçoit même que la *fécondation* puisse s'accomplir plusieurs jours seulement après le coït, et au moment où la vésicule de Graaf, arrivée à maturité, se rompra... L'ovule, chez les mammifères, dans son passage à travers les trompes, s'entoure d'une couche albumineuse, qui paraît s'opposer plus ou moins absolument à l'introduction des spermatozoïdes à travers la membrane vitelline, dans les portions de la trompe voisines de l'utérus; de plus, l'ovule qui s'engage dans la trompe sans être fécondé paraît se décomposer assez rapidement pour qu'il arrive dans le voisinage de l'utérus déjà altéré, et, dès lors, stérile. Il suit de là que la *fécondation* est à peu près impossible dans la cavité utérine... Il n'est plus possible aujourd'hui de soutenir que la *fécondation* s'opère d'une manière instantanée au moment du coït, comme on le croyait autrefois. En admettant, ce qui n'est pas vraisemblable, que la sensation particulière éprouvée par certaines femmes au moment du coït puisse correspondre parfois avec la rupture d'une vésicule de Graaf arrivée à maturité, il n'est pas moins certain que la *fécondation*, c'est-à-dire le contact du sperme et de l'ovule, ne peut se faire qu'après le temps nécessaire à la progression du sperme du côté de l'ovaire, et à celle de l'ovule du côté de l'utérus. Les *fécondations* les plus promptes seraient celles dans lesquelles le coït aurait lieu du côté de l'ovule, alors que le sperme rencontrerait cet ovule déjà engagé dans la trompe. Quant aux époques de la *fécondation*, elles sont en rapport, dans les espèces animales, avec le retour périodique du rut, puisque c'est à cette époque seulement que les vésicules de Graaf arrivent à maturité chez les femelles, et que les spermatozoïdes se développent dans la semence du mâle. Ce retour n'a pas lieu aux mêmes époques dans toutes les espèces. En général, il coïncide avec la saison chaude; cependant il survient parfois en automne (chats, crapauds, grenouilles), ou même en hiver (loups, renards). Dans quelques espèces animales, comme les lapins, le rut a lieu plusieurs fois par an. La liqueur séminale de l'homme contient en toute saison des spermatozoïdes. L'homme jouit du privilége de pouvoir féconder la femme en tout temps. Quant à la femme, la menstruation étant pour elle l'époque naturelle de l'évolution et de la maturation des œufs, les moments qui suivent l'écoulement menstruel sont les plus favorables à la *fécondation;* mais, comme des influences accessoires peuvent retarder ou accélérer la maturité ou la rupture des vésicules de Graaf, il en résulte qu'on ne peut pas affirmer, comme quelques physiologistes l'ont fait, que la *fécondation* n'est possible que dans les huit à dix jours qui suivent les règles. Si cela était, il s'ensuivrait qu'il y aurait une période de deux semaines environ pendant laquelle le coït serait toujours infécond. L'expérience de tous les jours dément cette supposition.

On a trouvé, dans ces derniers temps, le moyen d'opérer la *fécondation* artificielle des poissons. Nous en ferons connaître les procédés au mot PISCICULTURE.

— Agric. Bien que les phénomènes de la *fécondation* et l'existence même des sexes soient plus difficiles à constater chez les plantes que chez les animaux, les anciens paraissent à cet égard avoir pressenti des faits qu'il était réservé à la science moderne de démontrer positivement. Hérodote rapporte que, de tout temps, on a pratiqué la *fécondation* artificielle des dattiers. On coupait un régime de fleurs mâles de cet arbre, et on le secouait au-dessus des fleurs femelles; le pollen tombait sur les stigmates, et la *fécondation* était assurée. La nécessité des individus à fleurs stériles (mâles) était si bien comprise dans ces siècles éloignés, que les armées en campagne en avaient fait une tactique de guerre. Elles détruisaient complétement les individus mâles dans les territoires ennemis où elles pénétraient. Les habitants éprouvaient alors une disette complète de dattes, nourriture presque exclusive de plusieurs d'entre eux. Empédocle d'Agrigente, qui vivait à peu près à la même époque (440 av. J.-C.), émit au sujet des plantes une théorie très-hardie pour son temps. Il reconnut une grande analogie entre les deux règnes organiques, et compara rigoureusement tous les organes des végétaux à ceux des animaux. Pour lui, la graine était l'œuf du végétal. Conséquent à cette manière de voir, il ne manqua pas de signaler les sexes des plantes, qu'il plaçait sur le même individu. C'étaient, du reste, des idées professées depuis longtemps par les Egyptiens, et que Pythagore leur avait empruntées. Empédocle allait jusqu'à appliquer aux plantes la doctrine de la métempsycose; selon lui, elles devaient devenir animaux, et séparer alors leurs sexes. D'autres philosophes grecs, notamment Démocrite, Platon, Anaxagore, attribuaient aux plantes une véritable sensibilité. Aristote exprima des idées entièrement opposées, bien qu'il admît parfois la possibilité de l'existence des sexes dans les végétaux; du reste, il est bien difficile de connaître sa manière de voir à ce sujet, son livre *Des plantes* n'étant pas parvenu jusqu'à nous. Son disciple Théophraste nous a laissé une *Histoire des plantes*, qui, bien que défigurée par des mutilations et des interpolations, nous fournit de précieux renseignements. On a longtemps reproché à ce savant naturaliste d'avoir méconnu le sexe des plantes, quand il engage les cultivateurs à supprimer avec soin toutes les fleurs stériles (qui sont pour nous les fleurs mâles) des potirons, comme complétement inutiles. Il y a tout lieu de croire que ce passage a été intercalé. Mais Théophraste est tout à fait explicite, quand il dit : « La nature agit d'une manière uniforme par rapport à la conservation des espèces. La reproduction des végétaux a lieu, comme chez les animaux, par l'union intime des deux sexes. Ce sont les corpuscules pulvérulents